

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES RÉFUGIÉ-E-S

Une nécessité qui rencontre des obstacles

Anna MÉTRAL

Éléonore PADOVANI

Sous la direction de

Denis STOKKINK

NOTES D'ANALYSE | DEC 2016

RSE & Diversité

COMPRENDRE POUR AGIR

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES REFUGIE-E-S
Une nécessité qui rencontre des obstacles

Anna MÉTRAL

Éléonore PADOVANI

Sous la direction de Denis STOKKINK

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	2
INTRODUCTION	3
I. L'insertion professionnelle des réfugié-e-s : un processus long et complexe	4
1. Les politiques d'intégration dans l'Union européenne	4
2. L'insertion professionnelle des réfugié-e-s : une nécessité qui rencontre des obstacles	5
II. Les pratiques en Suède et en Allemagne	6
1. Suède : le travail comme priorité dans l'accueil des réfugiés	6
2. Allemagne : quand l'État se mobilise pour favoriser l'intégration des réfugiés	7
CONCLUSION	8
BIBLIOGRAPHIE	9

AVANT-PROPOS

L'Union européenne a vu survenir ces dernières années un nombre sans précédent de réfugié-e-s fuyant guerre et violences pour trouver refuge et protection dans les pays européens. Devant un tel afflux, les pays membres ont adopté des politiques d'accueil qui font débat, tant pour les pays peu enclins à accueillir les réfugié-e-s dont les mesures vont à l'encontre du droit d'asile et des normes européennes, que pour les pays menant une politique d'ouverture aux réfugié-e-s.

Fermeture des frontières, pays réticents à offrir l'asile, regroupement familial difficile, logement dans des camps insalubres, hostilité des populations locales : la situation est rude pour les réfugié-e-s qui ont entrepris un dangereux périple afin d'atteindre le continent européen.

Mais que les sociétés soient hostiles ou favorables à l'accueil des réfugié-e-s, ceux-ci sont bien présents en Europe et continuent à affluer vers les frontières européennes, traversant la Méditerranée au péril de leur vie. Au vu de la situation géopolitique dans certaines régions du monde, la « crise des réfugié-e-s » n'est pas terminée et les États européens devront continuer à y faire face.

Cette Note d'analyse s'attache à montrer la nécessité pour les États membres d'améliorer l'insertion des réfugié-e-s, et plus particulièrement leur insertion professionnelle, enjeu majeur de leur intégration.

Solidairement vôtres,

Denis Stokkink, Président
Anna MÉTRAL, Chargée de projets

INTRODUCTION

Au cours de l'année 2015 jusqu'aux premiers mois de 2016, près d'1,2 million de réfugié-e-s¹ ont fait route vers l'Union européenne, fuyant les persécutions, les conflits et la pauvreté de leur pays d'origine. Selon la Convention de Genève de 1951, le statut de réfugié-e doit être attribué à « *toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays* ».

Si l'Union européenne a adopté des mesures afin d'harmoniser les conditions d'accueil et d'intégration des réfugié-e-s dans les États membres, la situation reste très inégale d'un pays à l'autre. Alors qu'en Allemagne ou en Suède la volonté est de développer des politiques d'accueil généreuses, d'autres pays comme la Hongrie sont très réticents à laisser entrer des réfugié-e-s, en dépit des quotas imposés par l'UE.

Arrivés dans un pays d'accueil, les réfugié-e-s se trouvent face à de nouveaux défis : ils doivent apprendre à vivre dans un pays dont ils ne maîtrisent pas forcément la langue ni la culture, où ils n'ont parfois aucune attache familiale ou professionnelle, où l'équivalence de leur diplôme n'est pas toujours reconnue et où leur intégration est freinée par des normes nationales et européennes.

L'intégration professionnelle, « *le processus permettant à un individu d'entrer sur le marché du travail dans des conditions favorables à l'obtention d'un emploi*² », est pourtant un enjeu majeur de l'intégration sociale et devrait être une priorité des États membres afin de garantir la cohésion sociale et de limiter un potentiel impact économique négatif dû à l'arrivée massive de réfugié-e-s.

Cette note d'analyse vise à souligner la nécessité de l'intégration professionnelle des réfugié-e-s et à présenter des exemples de politiques mises en place dans des pays européens afin de faciliter cette intégration.

¹ <http://www.unhcr.org/fr/urgence-europe.html>

² <http://www.larousse.fr/>

I. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES RÉFUGIÉ-E-S : UN PROCESSUS LONG ET COMPLEXE

1. LES POLITIQUES D'INTÉGRATION DANS L'UE

L'intégration des réfugié-e-s relève de la compétence des États membres. Ceux-ci sont responsables de la mise en œuvre de politiques efficaces permettant aux réfugiés de s'intégrer à la société. Toutefois, cette question nécessite une certaine coopération entre États membres appartenant à l'espace Schengen. Afin de favoriser une harmonisation des politiques mises en place, l'Union européenne a développé un cadre commun.

Les politiques d'asile sont encadrées au niveau européen par le Régime d'Asile européen commun (RAEC), un ensemble de textes législatifs inscrit dans le Traité sur le fonctionnement de l'UE (art. 78). Les principes de base communs relatifs à l'intégration des ressortissants de pays tiers ont été adoptés par le Conseil Justice et Affaires intérieures en novembre 2004 et constituent une base pour le développement de mesures concrètes dans les États membres et l'Union européenne. En vue de mettre en œuvre ces principes, l'UE a adopté pour la période 2005-2010 un programme commun, instaurant des instruments tels que le Portail européen sur l'intégration ou le Forum européen sur la migration, visant à encourager l'intégration des réfugié-e-s et faciliter la communication entre les différents acteurs mobilisés³. Les chefs d'États européens ont réaffirmé en 2014 leur volonté de mettre en œuvre les principes de base communs, en soulignant l'importance du travail à double sens, l'intégration relevant non seulement de la volonté des réfugié-e-s mais également de celle de la société du pays d'accueil.

En 2011, la Commission européenne a adopté un Agenda européen pour l'intégration des ressortissants de pays tiers, complété en 2015 par un nouvel Agenda européen en matière de migration, encourageant à la participation économique, sociale, culturelle et politique des migrant-e-s. Le Parlement européen a adopté le 5 juillet 2016 une résolution « Les réfugié-e-s : inclusion sociale et intégration sur le marché du travail⁴ » formulant des recommandations aux États membres, notamment celles de favoriser l'accès au logement, à l'éducation, aux soins de santé et au marché du travail.

Si un cadre commun existe, l'application de ces normes diffère d'un pays à l'autre. La directive du 26 juin 2013 prévoit par exemple l'accès pour les demandeur-se-s d'asile au marché du travail dans un délai maximum de 9 mois après l'introduction de leur demande. Mais, en pratique, ce délai et le degré d'accès réel varient d'un pays à l'autre, en fonction des politiques nationales.

Ainsi, des politiques existent à l'échelle de l'Union européenne afin de faciliter l'intégration professionnelle des réfugié-e-s, mais cette intégration se révèle en réalité limitée et difficile.

³ <https://ec.europa.eu/migrant-integration/lue-et-lintegration/les-actions-de-lue-pour-que-lintegration-fonctionne>

⁴ Résolution du Parlement européen du 5 juillet 2016 sur les réfugiés: inclusion sociale et intégration sur le marché du travail

2. L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES RÉFUGIÉ-E-S : UNE NÉCESSITÉ QUI RENCONTRE DES OBSTACLES

Le Parlement européen considère qu'il faut en moyenne 5 à 6 ans pour que 50% des personnes réfugiées intègrent le marché du travail. Dans le cas où elles parviennent à obtenir un emploi, 80% d'entre elles occupent un emploi peu ou pas qualifié.

Les réfugié-e-s sont confrontés à différents obstacles. Tout d'abord ils doivent se mesurer à la barrière de la langue. Si des initiatives sont prises par les associations et les gouvernements afin de développer des plateformes de formation et des cours de langue, elles sont encore insuffisantes ; de faibles compétences linguistiques représentent un obstacle réel pour l'accès à l'emploi. De même, une information insuffisante sur le marché du travail limite cet accès pour des individus qui ne maîtrisent pas forcément les techniques de recherche. Si certain-e-s réfugié-e-s ont des compétences qu'ils pourraient investir sur le marché du travail, la reconnaissance des qualifications étrangères et des compétences acquises dans leur pays d'origine n'est pas automatique, loin de là ! Ceci explique le taux important de réfugié-e-s surqualifié-e-s par rapport à leurs postes.

Les femmes réfugiées doivent faire face à des obstacles supplémentaires dus aux stéréotypes négatifs et aux discriminations présentes dans les sociétés. La ségrégation de l'emploi a un impact sur le travail des femmes immigrées, qui accèdent principalement à des métiers du secteur des services de proximité alors que les hommes ont des perspectives d'emploi plus variées. Elles subissent une double discrimination.

Pourtant, l'intégration professionnelle des réfugié-e-s est nécessaire et souhaitable. Elle est essentielle à l'intégration sociale et va de pair avec une reconnaissance des certifications, une formation linguistique, un accès aux soins de santé et au logement.

Sur le plan personnel, l'intégration professionnelle des réfugié-e-s leur permet de restaurer leur estime de soi et de créer un sentiment d'appartenance au pays d'accueil. Elle permet également de remédier à l'hostilité à l'égard des réfugié-e-s et participe ainsi à la cohésion de la société.

Sur le plan économique, l'intégration des migrant-e-s répond aux problèmes de pénurie de main d'œuvre sur les marchés de l'emploi européen. Certains secteurs ont besoin de compétences spécifiques que peuvent leur apporter les travailleur-se-s réfugié-e-s. Des réfugié-e-s intégré-e-s professionnellement peuvent participer et apporter à l'économie de leur pays d'accueil. Indépendants financièrement, ils ne dépendent plus des aides sociales de l'État, qui peuvent représenter selon le Fond Monétaire International jusqu'à 1% du PIB (Suède, 2016)⁵. Ils deviennent, à long terme, des contributeurs fiscaux qui participent aux dépenses publiques en payant des impôts et des cotisations sociales. L'OCDE estime que les dépenses publiques investies dans les réfugié-e-s pourront stimuler l'économie européenne en 2016 et 2017 à hauteur de 0.1 à 0.2% de son PIB, et d'ici 2020 à hauteur de 0.25% (0.5 à 1.1% en Allemagne, Autriche et Suède, principaux pays d'accueil de réfugiés).

Sur le plan démographique, l'intégration des réfugié-e-s à la société peut être une réponse au vieillissement de la population en Europe. Selon Eurostat⁶, l'Union européenne a connu en 2015 une variation négative de sa population : pour la première fois, il y a eu plus de décès que de naissances enregistrés dans les États membres. Néanmoins, grâce à un solde migratoire important, la variation démographique reste positive. Dans une région où la population en âge de travailler devrait diminuer de 7.5 millions de personnes d'ici 2020⁷, l'intégration des réfugié-e-s, dont la moitié arrivée dans l'Union

⁵ Etude du Parlement Européen : Labour Market Integration of Refugees : Strategies and Good Practices, Mai 2016

⁶ Communiqué de presse Eurostat du 8 juillet 2016

⁷ Résolution du Parlement européen du 5 juillet 2016 sur les réfugiés: inclusion sociale et intégration sur le marché du travail

européenne en 2015 a entre 18 et 34 ans⁵, permettra de disposer d'une main d'œuvre jeune capable de participer aux dépenses sociales.

Les investissements dans des politiques d'intégration pourront se révéler particulièrement positifs pour les sociétés européennes. La capacité de participation des réfugié-e-s aux économies et sociétés de leurs pays d'accueil dépend néanmoins de la qualité de ces stratégies d'intégration et de leur implantation.

II. LES PRATIQUES EN SUÈDE ET EN ALLEMAGNE

1. LE TRAVAIL COMME PRIORITÉ DANS L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉ-E-S EN SUÈDE

La Suède est le pays de l'OCDE ayant accueilli le plus de réfugié-e-s proportionnellement à sa population en 2014-2015⁸, avec un nombre record de 163 000 arrivants en 2015. Malgré sa décision de fermer les frontières en 2016, la Suède reste l'un des pays dont les infrastructures d'insertion sont les plus développées. La politique suédoise place, sur le long terme, le travail au centre de la politique d'intégration et investit dans l'employabilité de chaque personne.

Les demandeur-se-s d'asile peuvent accéder au marché du travail pendant leur procédure d'application sans délai ni évaluation préalable. Une fois qu'un-e demandeur-se d'asile se voit accordé la protection internationale, il est inscrit dans les registres de la population et peut bénéficier des allocations sociales prévues par la loi pour toute personne résidant légalement en Suède ou prévoyant d'y rester au moins un an : sécurité sociale, allocations familiales, allocations logement...

Les réfugié-e-s sont pris en charge par l'*Arbetsförmedlingen*, l'office public de l'emploi suédois à travers un programme d'intégration dédié, développé sur deux ans, et composé de plusieurs mesures visant à la fois la formation et l'intégration. Un bilan de compétences en amont du programme permet d'évaluer les qualités et capacités de chacun afin de proposer une formation adaptée. Ils suivent 15 à 20 heures de cours de suédois par semaine et se voient proposer des cours d'orientation, des stages ou apprentissages afin de les insérer progressivement au marché de l'emploi suédois. Des mesures sont également mises en place pour, d'une part, traduire et reconnaître les diplômes étrangers et, d'autre part, amener des réfugiés n'ayant pu achever leurs études à suivre des programmes d'éducation complémentaires. Une allocation allant de 230 à 308 SEK par jour est attribuée aux personnes qui prennent part au programme et leur est versée en fonction de leur régularité d'investissement.

Le programme d'intégration de l'*Arbetsförmedlingen* présente la particularité d'associer différents acteurs. L'implication d'associations de réfugié-e-s permet d'intervenir auprès de la population migrante mais également des sociétés d'accueil : l'intégration est un phénomène à double sens, qui nécessite une sensibilisation des citoyen-ne-s du pays d'accueil. Un travail avec les employeur-e-s a permis de développer des stages professionnels, améliorer l'accompagnement des réfugié-e-s une fois mis à l'emploi et de leur proposer un système de mentorat.

⁸ <http://www.oecd.org/fr/suede/la-suede-a-tous-les-atouts-pour-integrer-les-refugies-mais-doit-renforcer-l-aide-aux-moins-qualifies.htm>

Si ce programme est aujourd'hui mis en difficulté par le nombre record de réfugié-e-s ayant afflué vers la Suède en 2014 et 2015, les premiers résultats du programme sont positifs : 24% des participant-e-s au programme en 2012-2013 (soit 1.000 réfugiés) ont trouvé un emploi ou repris leurs études.

2. QUAND L'ÉTAT ALLEMAND SE MOBILISE POUR FAVORISER L'INTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

L'Allemagne a accueilli en 2015 plus d'un million de réfugié-e-s, il s'agit du pays européen ayant validé le plus de demandes d'asile sur cette période⁹. Cette affluence record de réfugié-e-s représente un défi logistique et nécessite la mise en place d'une stratégie d'intégration solide. L'Allemagne a adopté différentes mesures pour favoriser l'intégration des réfugié-e-s, en mettant un accent sur l'accès au marché du travail.

Dès 2014, des mesures sont mises en place afin de répondre à l'arrivée des flux de migrant-e-s. Le délai pour pouvoir accéder au marché du travail une fois la demande d'asile déposée a été réduit à 3 mois sous certaines conditions¹⁰. Le programme « *Early intervention* »¹¹ est mis en place depuis 2014 dans plusieurs grandes villes par l'Agence fédérale pour l'emploi et l'Office fédéral des migrations et des réfugié-e-s. Il vise à évaluer, dans les centres d'accueil, les compétences des réfugié-e-s ; puis à les orienter vers le bureau fédéral de l'emploi où ils seront conseillés individuellement en fonction de leurs compétences et des besoins des employeurs.

En avril 2016 est votée une loi d'intégration des réfugié-e-s¹² essentiellement concentrée sur l'intégration au marché du travail. Cette loi décrit l'ensemble des droits, mais également des devoirs des réfugié-e-s, qui doivent montrer une volonté de s'intégrer dans la société allemande pour obtenir un titre de séjour. L'une des conditions établies est l'apprentissage de la langue allemande : l'État propose des cours que les réfugié-e-s sont tenus de suivre afin de montrer leur détermination à s'intégrer durablement. Une disposition de la loi facilite l'accès au travail des demandeur-se-s d'asile et réfugié-e-s : auparavant, ils ne pouvaient obtenir un poste que si celui-ci ne trouvait pas preneur parmi les travailleur-se-s allemands ou citoyen-ne-s de l'UE. Cette restriction est levée pour une période de 3 ans. La loi dispose également l'attribution par l'État d'un lieu de résidence afin de répartir les réfugié-e-s sur le territoire.

De plus, l'Allemagne prévoit la création de 100 000 emplois d'intérêt général¹³ pour les demandeur-se-s d'asile, rémunérés 1 euro de l'heure, des emplois qui sont habituellement adressés aux chômeur-se-s de long terme afin de les réintégrer progressivement au marché de l'emploi. Travailler 20 à 80 heures par mois permet aux demandeur-se-s d'asile de compléter leur allocation de 143 euros, mais également de se sentir intégré-e-s à la société allemande et de rester occupé-e-s en dehors des centres d'accueil où le désœuvrement peut rapidement se faire sentir.

Si des mesures sont prises pour intégrer les réfugié-e-s au marché du travail, un quart des réfugié-e-s sont des enfants et la moitié ont entre 18 et 25 ans. La formation est donc un élément clé de leur intégration professionnelle future. Des programmes sont mis en place, comme l'université en ligne de Kiron Berlin, gratuite et ouverte à tous, qui propose aux réfugié-e-s des formations professionnelles reconnues dans le monde entier¹⁴.

⁹ http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/05/14/l-allemande-pourrait-depenser-93-milliards-d-euros-pour-les-refugies-d-ici-2020_4919851_3214.html

¹⁰ http://www.metiseurope.eu/refugies-en-allemande-quelles-perspectives-de-formation-et-de-travail_fr_70_art_30297.html

¹¹ <https://www.deutschland.de/fr/topic/economie/travail-carriere/integration-rapide-est-rentable>

¹² http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/04/15/accord-gouvernemental-en-allemande-pour-une-loi-sur-l-integration-des-migrants_4902837_3214.html

¹³ <http://geopolis.francetvinfo.fr/petits-boulots-a-1-euro-pour-les-refugies-en-allemande-106543>

¹⁴ <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/des-allemands-lancent-une-universite-en-ligne-gratuite-pour-les-refugies-18055/>

CONCLUSION

L'insertion professionnelle des réfugié-e-s est un enjeu important pour les sociétés européennes qui sont amenées à faire face, depuis quelques années, à une arrivée massive de demandeur-se-s d'asile sur son territoire. Cette entrée en masse représente des défis pour les États membres en terme de politiques d'accueil, mais également d'intégration.

Malgré des politiques adoptées au niveau européen afin de faciliter leur intégration, les réfugié-e-s se trouvent confrontés à de nombreux obstacles, tels que la barrière de la langue, la difficile reconnaissance de leurs diplômes ou le délai d'accès à l'emploi. Pourtant, leur intégration au marché du travail est nécessaire à leur intégration sociale et souhaitable au regard des intérêts économiques et démographiques des pays d'accueil.

Si certains pays comme l'Allemagne ou la Suède ont adopté des politiques d'intégration basées sur le travail, tous les États européens n'ont pas développé de telles stratégies. Cours de langue et d'éducation civique, reconnaissance des diplômes, évaluation des qualifications sont des mesures qui facilitent l'intégration des réfugié-e-s. La situation actuelle présente un caractère urgent et nécessite la mobilisation de tous les États membres.

BIBLIOGRAPHIE

ETUDES ET RAPPORTS

- AMSEP : Un emploi avant tout : la difficile insertion des réfugiés sur le marché du travail - Etude de cas de la Suède, Janvier 2014
- COMMISSION EUROPÉENNE : Agenda social 44, Juin 2016
- COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN : Conclusions du séminaire public sur le thème Intégration des réfugiés sur le marché du travail, Février 2016.
- COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN : Rapport de synthèse Missions d'information du CESE sur la situation des réfugiés, le point de vue des organisations de la société civile, Mars 2016.
- CONSEIL DE L'EUROPE : Rapport final : Libérer le potentiel des réfugiés et des demandeurs d'asile : les approches interculturelles de l'intégration, Octobre 2015.
- EUROSTAT : Communiqué de presse : La population de l'UE en hausse à un peu plus de 510 millions d'habitants au 1er janvier 2016... malgré une variation naturelle négative inédite, Juillet 2016
- OCDE: How will the refugee surge affect the European economy? Novembre 2015.
- OCDE: Working Together: Skills and Labour Market Integration of Immigrants and their Children in Sweden, Mai 2016.
- OCDE: Making integration work, refugees and others in need of protection, 2016.
- PARLEMENT EUROPÉEN: Labour Market Integration of Refugees: Strategies and Good Practices, Mai 2016.

RESSOURCES ÉLECTRONIQUES ET AUTRES

- DEVEAUX JACQUES : Petits boulots à 1 euro pour les réfugiés en Allemagne, *Géopolis*, Mai 2016 <http://geopolis.francetvinfo.fr/petits-boulots-a-1-euro-pour-les-refugies-en-allemande-106543>
- DÜLL NICOLA : Réfugiés en Allemagne : quelles perspectives de formation et de travail ? *Metis*, Février 2016 http://www.metiseurope.eu/refugies-en-allemande-quelles-perspectives-de-formation-et-de-travail_fr_70_art_30297.html
- LEFEVRE HUGUES : Des allemands lancent une université en ligne pour les réfugiés, *Le Figaro étudiant*, Décembre 2015 <http://etudiant.lefigaro.fr/les-news/actu/detail/article/des-allemands-lancent-une-universite-en-ligne-gratuite-pour-les-refugies-18055/>
- LEMAITRE FREDERIQUE : Accord gouvernemental en Allemagne pour une loi sur l'intégration des migrants, *Le Monde*, Avril 2016 http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/04/15/accord-gouvernemental-en-allemande-pour-une-loi-sur-l-integration-des-migrants_4902837_3214.html
- ORTH MARTIN : L'intégration rapide est rentable, *Deutschland.de*, Décembre 2015 <https://www.deutschland.de/fr/topic/economie/travail-carriere/lintegration-rapide-est-rentable>
- OCDE : La Suède a tous les atouts pour intégrer les réfugiés mais doit renforcer l'aide aux moins qualifiés, Mai 2016 <http://www.oecd.org/fr/suede/la-suede-a-tous-les-atouts-pour-integrer-les-refugies-mais-doit-renforcer-l-aide-aux-moins-qualifies.htm>
- L'Allemagne pourrait dépenser 93 milliards d'euros pour les réfugiés d'ici 2020, *Le Monde*, Mai 2016 http://www.lemonde.fr/europe/article/2016/05/14/l-allemande-pourrait-depenser-93-milliards-d-euros-pour-les-refugies-d-ici-2020_4919851_3214.html
- Dr. Bernd Parusel (Swedish Migration Agency), Agency 8th national conference of the French EMN National Contact Point : Integration of refugees in the labour market in Sweden, Juin 2016.

Cette publication électronique peut à tout moment être améliorée
par vos remarques et suggestions. N'hésitez pas à nous contacter pour nous en faire part.

POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Fondé par l'économiste belge Denis Stokkink en 2002, POUR LA SOLIDARITÉ - PLS est un European think & do tank indépendant engagé en faveur d'une Europe solidaire et durable.

POUR LA SOLIDARITÉ se mobilise pour défendre et consolider le modèle social européen, subtil équilibre entre développement économique et justice sociale. Son équipe multiculturelle et pluridisciplinaire œuvre dans l'espace public aux côtés des entreprises, des pouvoirs publics et des organisations de la société civile avec comme devise : Comprendre pour Agir.

ACTIVITÉS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS met ses compétences en recherche, conseil, coordination de projets européens et organisation d'événements au service de tous les acteurs socioéconomiques.

Le laboratoire d'idées et d'actions **POUR LA SOLIDARITÉ – PLS**

1

Mène des travaux de recherche et d'analyse de haute qualité pour sensibiliser sur les enjeux sociétaux et offrir de nouvelles perspectives de réflexion. Les publications POUR LA SOLIDARITÉ regroupées en sein de trois collections « Cahiers », « Notes d'Analyse », « Études & Dossiers » sont consultables sur www.pourlasolidarite.eu et disponibles en version papier.

2

Conseille, forme et accompagne sur les enjeux européens en matière de lobbying et de financements.

3

Conçoit et réalise des projets transnationaux en coopération avec l'ensemble de ses partenaires européens.

4

Organise des conférences qui rassemblent dirigeant/e/s, expert/e/s européen/ne/s, acteurs de terrain et offrent un lieu de débat convivial sur l'avenir de l'Europe solidaire et durable.

THÉMATIQUES

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS inscrit ses activités au cœur de cinq axes thématiques :



OBSERVATOIRES EUROPÉENS

POUR LA SOLIDARITÉ – PLS réalise une veille européenne thématique et recense de multiples ressources documentaires (textes officiels, bonnes pratiques, acteurs et actualités) consultables via ses quatre observatoires européens :

- www.ess-europe.eu
- www.transition-europe.eu
- www.diversite-europe.eu
- www.participation-citoyenne.eu

COLLECTIONS POUR LA SOLIDARITÉ - PLS

Sous la direction de Denis Stokkink

NOTES D'ANALYSE - *Éclairages sur des enjeux d'actualité*

- *Outils numériques, big data et citoyenneté.* Sébastien Shulz, juillet 2016.
- *Revenu de base : une mise au point.* Sébastien Shulz, juin 2016.
- *L'économie collaborative : de l'enthousiasme à la vigilance.* Camille Mandel, juin 2016.
- *La grève est-elle démocratique ?* Sébastien Shulz, juin 2016.
- *La notion de volonté dans le champ de la RSE.* Sébastien Shulz, mai 2016.
- *Les coopératives en Europe.* Pauline Boivin, mai 2016.
- *L'économie sociale et solidaire en Europe.* Denis Stokkink et Pierre Perard, mai 2016.
- *Femmes et quota : la directive européenne à l'arrêt ?* Anna Métral, mai 2016. (1/2 série Femmes et quota)
- *Genre et crise économique : un impact inégalitaire.* Anna Métral, avril 2016.
- *Les réseaux de l'économie sociale et solidaire en Europe.* Pauline Boivin, mars 2016.

CAHIERS - *Résultats de recherches comparatives européennes*

- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en France.* PLS et SMart, n°35, mai 2015.
- *Économie sociale, secteur culturel et créatif : vers une nouvelle forme d'entrepreneuriat social en Wallonie.* PLS et SMart, n°34, mai 2015.
- *Le budget participatif : un outil de citoyenneté active au service des communes.* Céline Brandeleer, n°33, octobre 2014.
- *La Transition : un enjeu économique et social pour la Wallonie.* Sanjin Plakalo, n°32, mars 2013.

ÉTUDES & DOSSIERS - *Analyses et réflexions sur des sujets innovants*

- *Le modèle des entreprises d'insertion : l'exemple de la France.* POUR LA SOLIDARITÉ et la Fédération des entreprises d'insertion, septembre 2016.
- *Jeunes NEET - Bonnes pratiques européennes en matière d'apprentissage.* Dans le cadre du projet ANEETS, juin 2016. (1/2 série Aneets)
- *Agir contre les violences faites aux femmes : guide pour les entreprises.* Dans le cadre du projet CARVE, juin 2016.
- *Femmes dans le management des PME : étude comparative.* Dans le cadre du projet GBPM, avril 2016.
- *Services à la personne, qualité des emplois et des services : rapport européen.* Dans le cadre du projet For Quality! mars 2016. (1/3 série For Quality!)

Toutes les publications **POUR LA SOLIDARITÉ - PLS** sur www.pourlasolidarite.eu

RSE & Diversité

La responsabilité sociétale des entreprises est la prise en compte - nécessaire - par l'entreprise de l'impact social, économique et environnemental de ses modes de production et de fonctionnement. Au sein de la politique entrepreneuriale, la diversité est un outil d'égalité de traitement au service de l'intégration de tous et toutes sur le marché du travail.

Le think & do tank POUR LA SOLIDARITÉ - PLS, qui observe et dissémine les meilleures pratiques en matière de RSE et diversité au niveau européen, a introduit le concept de mécénat de compétences en Région bruxelloise et accompagne des acteurs privés et publics dans l'implémentation de pratiques innovantes.

Depuis 2015, c'est plus d'un million d'individus fuyant la guerre et les persécutions qui sont venus chercher l'asile en Europe. Dans un contexte d'incertitude économique et de montée des extrémismes, l'insertion professionnelle est un enjeu majeur pour leur intégration. Dans cette note d'analyse, POUR LA SOLIDARITÉ se penche sur les politiques européennes et nationales en la matière.

Face à ce défi économique, démographique et social, l'Union européenne cherche à apporter une réponse commune tandis que les États membres se divisent. Alors que certains ouvrent leurs frontières et construisent des programmes d'intégration, d'autres se refusent à accueillir des réfugié-e-s et entament des politiques répressives.

Clé de voûte d'une insertion possible, l'intégration des réfugié-e-s sur le marché du travail rencontre de multiples obstacles : compétences linguistiques, reconnaissances des diplômes, discriminations à l'embauche... Pourtant, le Vieux continent pourrait profiter de cet afflux de travailleurs bien souvent jeunes et diplômés qui peuvent eux aussi participer à l'économie de leur pays d'accueil.

Collection « Notes d'analyse » dirigée par Denis Stokkink

